Claude Cador, décédé le 19 décembre 2025, faisait partie de l'équipe créatrice de Tarz Heol, association de protection de l'environnement de Ploemeur en Morbihan. Il en a été président.

Claude a surtout été la cheville ouvrière avec le Conseil d'Administration de l'époque, de la bataille juridique menée contre les constructions dans le cadre du Golf de Ploemeur, et auprès de la Chapelle St Jude.

Ses convictions sur l'environnement étaient inscrites dans ses actions.
Sans ces recours, la côte ploemeuroise ne serait pas ce qu'elle est, c'est-à-dire sauvegardée de la bétonisation sur toute sa partie ouest où elle est demeurée magnifique.

L'HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

1979 *: Création de Tarz Heol (éclat de soleil) suite au saccage de pins (quartier du Bois Pin à Ploemeur).*

1983 *: Début des randonnées commentées*

1994 *: Première victoire de l'association : 900 logements sont prévus à Kerham, Keryan et Saint Jude (bâtiments de 11 mètres de haut envisagés par le promoteur « la continentale d'entreprise »). Victoire « par abandon » : le permis de construire n'a pas été prorogé par le constructeur.*

1994-1995 *: projet de lotissement porté par l'association AFUA à Caudric, rue du Dolmen. Recours devant le Tribunal Administratif par l'association. Le TA annule l'arrêté préfectoral.*

1996-1998 *: Deuxième victoire : projet d'une résidence (« Les dunes de Saint Jude ») : 3 bâtiments avec 23 logements situés face à la plage des kaolins. Tarz Heol attaque le permis et en juillet 1996, Le maire demande l'abandon de la procédure, ne proroge pas le permis.*

En octobre 1997*, les associations Tarz Heol et urbanisme environnement obtiennent l'annulation partielle du P.O.S. en conseil d'état.*

xxxxx